

Conseil de l'ED ALLPH@

Du 15 mai 2020 en Visioconférence

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Présente
CEIBA	Amaia ARIZALETA	Présente
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Présente
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Présente
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Présent
LAIRDIL	Laura HARTWELL	Présente
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Muriel PLANA	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS		
CR UT2J	Pierre MORET	Excusé
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Excusé

Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Marion CAUDEBEC	Présente	
Yoann CHAUMEIL	Présent	
Marion GAROT	Présente	
Mathieu LESUEUR	Présent	
Camille PIERRE	Présente	
Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro	Concetta CAVALLINI	Excusée
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Excusée
Directrice de la Technopole de Castres	Virginia DOAN	Excusée
Directrice de la Fondation Espace Écureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Excusée
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT

ED (directrice-adjointe)	Hilda INDERWILDI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Excusée
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Anne-Julie BOULADE	Présente
DED	Myriam GUIRAUD	Présente

1- Informations

- *Situation liée à la crise sanitaire (COVID 19)*

La directrice introduit la séance en indiquant que la crise sanitaire et le confinement qui en a découlé ont conduit à reporter la réunion du conseil qui devait avoir lieu le 16 mars. La nécessité de tenir le conseil en visioconférence a conduit à l'adoption, pour la tenue du présent conseil, d'une forme hybride qui a consisté en l'envoi d'un texte fournissant un certain nombre de points d'informations et préparant la discussion de sujets nécessitant une prise de décision urgente, afin d'alléger la présente réunion.

Elle fait ensuite le point sur la situation de l'ED à la mi-mai. La continuité administrative a été assurée pendant les deux mois du confinement. Elle remercie Valérie Lafitte, Anne-Julie Boulade et Myriam Guiraud pour leur engagement et les efforts qu'elles ont fournis tout au long de cette période. Elle indique ensuite que la plupart des formations ont été reportées et insiste sur le fait que ceux qui n'auraient pas pu suivre des formations obligatoires pour lesquelles ils étaient inscrits et s'appêtent à soutenir n'auront pas à pâtir de la situation. Le confinement a induit des situations très diverses quant à l'avancement des recherches (en fonction du stade d'avancement de la thèse et de la situation personnelle et professionnelle des doctorants). Certains ont pu avancer dans des conditions particulièrement favorables (parce qu'ils en étaient à la phase de rédaction). D'autres ont rencontré des problèmes sérieux (terrains pas effectués, directeurs moins facilement joignables, télétravail, gardes d'enfants, etc.). Toutes ces situations seront prises en compte et induiront encore plus de souplesse pour les autorisations de réinscription et les reports soutenances. Elle indique qu'un travail est en cours concernant les prolongations de financement (l'établissement est en attente du cadrage ministériel quant à cette prolongation). Elle ajoute, enfin, que la tenue des comités de suivi est encore plus importante en cette période pour relancer le travail avec de nouvelles pistes (2^e année) et pour dialoguer et détecter les problèmes (années 3^e-4^e-5^e). Tout sera mis en œuvre,

plus encore cette année, pour que le dispositif soit bien ce pour quoi il est conçu : une aide précieuse et en aucun cas une sanction. Toutes les situations seront prises en compte, comme toujours, avec bienveillance, dans le but d'assurer les bienfaits du dispositif.

- *Aides à mobilité (AMID/AMNAD)*

La campagne des AMID/AMNAD était close au moment où le confinement a commencé. En raison de la crise sanitaire, de nombreuses missions ont été annulées ou reportées (toutes celles programmées pour la période mars-juillet, mais sans doute au-delà, nombre de celles prévues pour l'automne étant d'ores et déjà annulées). Les doctorants qui avaient déposé des dossiers sont recontactés afin de déterminer quelles mobilités ont eu lieu et quelles mobilités sont encore programmées. La Commission Recherche qui se réunira le 28 mai examinera les demandes maintenues. Les mobilités ayant eu lieu (entre janvier et mars) seront prises en compte. Celles prévues pour l'automne et qui ne sont, pour l'instant, ni annulées ni reportées, seront examinées et les aides seront conditionnellement accordées, sous réserve que les manifestations scientifiques pour lesquelles elles sont accordées soient maintenues et que les missions aient lieu.

- *Soutenances à distance*

Le Ministère a encadré la possibilité pour les doctorants de soutenir entièrement à distance (Arrêté du 20 avril 2020). L'établissement a produit un document plus précis concernant ces soutenances à distance. A ainsi été ajoutée la possibilité, à partir de la réouverture partielle du campus, que les doctorants soient présents, seuls (ou accompagnés de leurs directeurs, sous condition), sur le site de l'université et bénéficient ainsi d'une assistance technique (et d'une connexion de bonne qualité), même s'il est prévu (en particulier pour les doctorants « à risque » ou non présents à Toulouse) qu'ils puissent soutenir depuis chez eux. L'établissement autorise les doctorants à repousser leur soutenance (en septembre, voire, si le présentiel n'est pas autorisé en septembre, plus tard dans l'automne), mais il préconise de maintenir les soutenances aux dates prévues chaque fois que cela est possible, afin d'éviter l'engorgement qui va forcément se produire, l'automne étant la période la plus active en matière de soutenances. La DTICE étudie diverses possibilités pour que des invités choisis puissent être présents à la soutenance par visioconférence, ou que la soutenance soit retransmise en streaming ou encore qu'elle puisse être enregistrée et visionnable en différé.

- *Effectifs (inscriptions, taux d'encadrement, abandons, césures, soutenances)*

Comme chaque année, le printemps est un bon moment pour faire le point sur les inscriptions.

En 2019-2020, il y a 330 inscrits à l'ED ALLPHA (303 à l'UT2, 26 à l'UT3 et 1 à l'UT1), dont 69 doctorants inscrits en première année. Ces chiffres démontrent une grande stabilité de l'ED dans un contexte national de diminution parfois drastique des inscriptions. Début mars, on comptait 21 soutenances pour l'année universitaire 2019/2020 (18 soutenances en 2019 et 3 soutenances en 2020).

Parmi les non-réinscrits, il y a 7 transferts sortants, 14 abandons (dont un ancien CDU), et 1 doctorante non autorisée à se réinscrire qui, après avoir demandé la médiation de la Vice-Présidente Recherche, ne s'est finalement pas présentée à la réunion de médiation.

Pour ce qui est des 14 abandons confirmés, seulement 7 doctorants ont exposé directement leurs raisons, dans 2 cas, c'est le directeur de thèse qui a prévenu le secrétariat de l'ED (1 a donné les raisons de l'abandon), et 5 n'ont simplement pas répondu aux relances de l'ED, sans se manifester ensuite pour confirmer et expliquer leur abandon. 4 étaient en 1^e année, 3 en 2^e année, 2 en 3^e année, 3 en 4^e année, 1 en 5^e année et 1 en 6^e année. Pour les raisons invoquées, on note la non-obtention d'une CIFRE (1^e année), de lourds soucis de santé (1^e année), un changement de parcours professionnel (2^e année), des raisons familiales (2^e année), le souhait de se réinscrire avec un autre sujet et un autre directeur (2^e année) et le manque de temps (pour 3 doctorantes salariées en 4^e année dont l'une avait pourtant obtenu un contrat doctoral pendant les 3 premières années de sa thèse). Encore une fois, il est difficile de fournir une analyse utile, les raisons invoquées étant de divers ordres. La non-obtention d'une CIFRE est une raison d'abandon récurrente, ce qui conduit à conseiller vivement d'entreprendre les formalités avant l'inscription (dès le M2). La thèse est aussi parfois difficile à concilier avec des conditions d'emploi à plein temps, même si nombre de nos doctorants parviennent à la mener à bout. Une autre leçon claire de cette analyse (qui en confirme d'autres) est qu'il est important que les doctorants en contrat doctoral avancent le plus possible leur thèse en 3 ans, le retour à l'emploi ou l'obtention d'un contrat d'ATER étant souvent difficile à concilier avec les phases de rédaction et conduisant, au mieux à un ralentissement, au pire à un abandon.

En ce qui concerne le taux d'encadrement, il y a quelques cas de sur-encadrement à surveiller de près. Hormis un cas à 6,5 qui est acceptable, au LARA-SEPPIA, on note 4 cas plus préoccupants : 1 au LARA-SEPPIA à 7,5, 1 à 8 au CEIIBA, 1 à PLH à 8,5 et 1 à 12 à ERRAPHIS qui compte toutefois plusieurs soutenances imminentes. Ces cas sont à surveiller et les encadrants concernés ne pourront pas inscrire de nouvelles thèses tant que ces taux n'auront pas baissé.

L'appel à dépôt de dossiers pour une candidature à un CDU handicap s'est clos le 28 avril. Deux dossiers ont été remontés pour ALLPH@ (LERASS et PLH). Il y avait, pour l'établissement, 3 demandes. Le Ministère informera de ses décisions courant juillet.

- *Dématérialisation inscriptions*

Un grand chantier a été entrepris, lancé par l'École des Docteurs, en vue de dématérialiser les inscriptions. À terme, la procédure permettra de fluidifier largement le processus des inscriptions et surtout des réinscriptions, en particulier pour les 2^e et 3^e année. En effet, les directeurs de thèse et directeurs d'UR pourront valider les dossiers directement sur ADUM sans que cela nécessite une circulation de documents papier à une période de l'année où certains sont moins présents sur le campus. Cette année, plus encore que d'habitude, face aux incertitudes pesant sur une présence physique de tous sur le campus, cette dématérialisation sera utile. L'UT2J a activement participé à l'ensemble des réunions pour la mise en place du processus. Un tutoriel a été fourni par l'UFTMIP pour aider les encadrants et directions d'UR dans le processus. Il est également envisagé de faire toutes les inscriptions en ligne jusqu'au paiement même si, pour l'instant, cette étape est encore à l'étude.

- *Questions institutionnelles*

Suite à l'élection d'une nouvelle Commission Recherche à UPS, l'ED est dans l'attente de la nomination d'un nouveau représentant de celle-ci au conseil d'ALLPH@. La situation du printemps n'a pas encore permis cette nomination.

Le conseil des PUM est en cours de réorganisation. Jusque-là, il y avait un seul représentant doctorant, désigné par la Commission Recherche parmi ses élus doctorants. Dans le nouveau conseil, il a été décidé que siègeraient 3 élus doctorants, un par ED. Les trois directions d'ED doivent faire remonter un nom. Il est demandé aux élus doctorants de désigner parmi eux un représentant (**c'est Marion Garot qui représentera les élus d'ALLPH@, suppléée par Marion Caudebec**).

Une demande de rattachement à titre individuel a été fait par une collègue, Edwige Armand. Celle-ci a effectué sa thèse au sein du LARA-SEPPIA, est désormais MCF à l'INP et rattachée au LISST (parce que celui-ci est co-accrédité avec l'INP) et souhaiterait être rattachée à ALLPH@ pour codiriger une thèse à Montpellier. Elle est associée au LARA-SEPPIA, dans lequel elle est très active et le directeur de celui-ci appuie chaleureusement sa demande. **Edwige Armand sera donc rattachée à ALLPH@** (pour l'instant essentiellement pour la signature de la convention de codirection).

Suite à une demande des élus doctorants d'ALLPH@, demande complètement légitime, fortement appuyée par les trois directions d'ED et par la Vice-Présidente en charge de la

Recherche, la direction d'ALLPH@ a fait remonter auprès de l'établissement la demande que les doctorants puissent, comme dans de nombreuses universités, y compris les deux autres universités du site, bénéficier d'un accès gratuit (ou tout au moins à bas prix) à la Suite Word-Office.

- HCERES

L'ED a reçu, le 31 mars, le rapport préliminaire de l'HCERES. Il a été diffusé au conseil. La directrice a souligné d'importantes erreurs factuelles (qu'elle a transmises au conseil) qui ont été remontées à l'établissement, lequel doit faire une réponse à l'HCERES. Les membres du conseil et la direction de l'ED n'ont noté aucun point à signaler au-delà de ces erreurs factuelles. Le rapport est globalement très favorable et les points de vigilance signalés par les experts correspondent à ceux que l'ED avait relevés dans son rapport d'autoévaluation. Le format du présent conseil conduit au report de la discussion de fond à l'automne, lors de la réunion du conseil, en septembre, ou bien d'une réunion ultérieure spécifiquement consacrée à cette question.

- *Date conseil septembre*

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 14 septembre de 14h à 17h.

2- Campagne CDU

Le conseil avait décidé, en septembre, que les auditions se dérouleraient le lundi 6 juillet. Pour rappel, le calendrier suivant avait été fixé : soutenance de M2 dernier délai le vendredi 26 juin, dépôt à l'ED avant le lundi 29 juin à midi.

Suite à la situation sanitaire et au confinement, la 2^e session d'examens a été repoussée en septembre, ce qui, de fait, autorise des soutenances de Master à l'automne.

La question du maintien en juillet ou du report en septembre de la campagne de recrutement est posée. Dans certaines ED, comme CLESCO, la solution du report est plus simple et a été adoptée à l'unanimité par le conseil.

Dans le cas d'ALLPH@ (comme de TESC, d'ailleurs), la réponse est moins facile à trancher parce que plusieurs impératifs se télescopent en fonction des disciplines :

- Les disciplines à concours sont réticentes à repousser à septembre le recrutement des CDU parce que cela élimine d'office les titulaires de l'Éducation Nationale qui, une fois en poste, ne seront pas détachés par leurs rectorats. Ce sont, par définition, des candidats qui ont déjà leur Master.

- Dans certaines UR, sans disciplines à concours, un report est souhaité, afin de permettre à des étudiants de Master de soutenir en septembre.
- Dans d'autres, les positions sont moins tranchées. Certaines disciplines sans concours ayant répondu que les étudiants de Master sélectionnés pour la campagne CDU ne sont que rarement en retard et que ceux qui seront présentés avaient donc déjà fait leurs terrains avant le confinement, mis à profit pour avancer, ce qui garantissait une soutenance en 1^{ère} session.

Un certain nombre de propositions avaient été faites en amont du conseil (avec, pour chaque option, mention des avantages et des inconvénients et des points de vigilance) :

- Maintien des dates initiales (entièrement à distance), solution choisie par de nombreuses universités.
- Report en septembre.
- Campagne scindée en deux. Une partie en juillet, une partie en octobre (solution qui nécessitait que les UR choisissent de participer à l'un des deux concours, ce qui conditionnait la répartition des CDU au prorata entre les deux sessions).
- Maintien des dates initiales (en visioconférence) en autorisant des candidats n'ayant pas encore soutenu à se présenter au concours et à pouvoir être classés, l'obtention d'un contrat étant évidemment conditionnée à la soutenance (avec une note suffisante pour justifier de l'inscription en thèse) et à l'obtention du Master.

C'est cette dernière option qui est privilégiée (16 oui et 2 abstentions). **La campagne CDU aura donc lieu en juillet. Les dossiers que les UR feront remonter devront parvenir à l'ED au plus tard le mardi 30 juin. Le dépôt se fera uniquement par voie électronique. Les candidats qui n'auront pas soutenu leur mémoire devront fournir leur relevé de notes de Master, une lettre du directeur de Master attestant de l'avancée et de la qualité de la recherche.** Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'ED (<https://allpha.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/financements-de-these/campagne-contrats-doctoraux-pour-l-ecole-doctorale-allph--599129.kjsp?RH=1246438940765>).

Les auditions auront lieu le 6 juillet (en visioconférence). Les candidats ne recevront leur convocation qu'une fois la recevabilité des dossiers validée. Ils doivent donc s'assurer d'être disponibles le 6 juillet et de disposer d'une connexion leur permettant de participer à cette visioconférence).

- Le tableau des inscrits par UR (joint au mail) indique clairement trois groupes d'UR en fonction des effectifs. Trois UR représentent chacune plus de 14% des inscrits (LLA-CREATIS, ERRAPHIS et PLH), ce qui leur permet de présenter, chacune, 3 candidats. Trois UR, le CAS, le LARA-SEPPIA et le LERASS, ont entre 10 et 14% des inscrits, ce qui leur permet de présenter 2 candidats. Six UR (CEIIBA, CREG, Il Laboratorio, LAIRDIL, CERTOP) ont moins de 5% des inscrits, ce qui leur permet de présenter 1 candidat, de même que les UR qui entrent dans le périmètre d'autres ED et qui ont plusieurs membres rattachés à ALLPH@ à titre individuel (FRAMESPA, avec 3,3% des inscrits, et EFTS, avec 2,7% des inscrits).

3- Budget

- *Dépenses 2019 (final)*

La directrice a envoyé l'état des dépenses de l'année 2019. Il fait apparaître un léger dépassement de 132,35 euros. Le budget affecté à la DED étant un budget global (DED + les 3 ED), le dépassement n'entraîne pas de problème et il est pris sur les reliquats des autres postes budgétaires, ED ou DED). Le dépassement est attribuable à la préparation de la visite de l'HCERES (impression des dossiers et financement d'un buffet pour l'AG des doctorants visant à constituer le panel rencontré par les experts).

- *Proposition de prévisionnel 2020*

Une proposition de budget prévisionnel est également envoyée. Elle reprend globalement la proposition de l'année précédente.

La dotation de l'université est de 12 500 euros cette année encore. Le budget se répartirait de la manière suivante : 4 320 € pour les formations complémentaires aux catalogues UT2J (pour rappel, le mode de facturation de l'EDT a évolué et une somme forfaitaire annuelle est fixée par ED, 4 000 euros pour ALLPH@), 1 200 € pour les missions (RESCAM et venue des membres étrangers au conseil), 2 680 € pour les dépenses de fonctionnement (dont buffet et pauses café de la journée de rentrée), 300 € de complément pour la journée d'étude des doctorants, 500 € pour la cotisation RESCAM et 3 500 € pour les aides à mobilités des doctorants en cotutelle.

Ce budget prévisionnel sera amendé en septembre lorsque le conseil aura une meilleure visibilité des possibilités de reprise à l'automne. Le conseil sera sans doute amené à revoir certains postes budgétaires.

4- Aides à mobilité ALLPH@

La question des aides à mobilité d'ALLPH@ se pose, comme elle s'est posée pour les AMID/AMNAD.

6 demandes avaient été déposées pour une somme totale possible de 3500 euros (1 demande pour PLH, FRAMESPA, CEIIBA et LAIRDIL et 2 pour ERRAPHIS).

La directrice avait préparé l'analyse des demandes (qui avait été envoyée au conseil). Parmi les demandes, il semblerait qu'une seule ait pu être suivie d'effet, la doctorante ayant prévu de partir en février.

Les doctorants qui avaient déposé une demande seront contactés afin qu'ils confirment ou infirment leur demande en fonction de la situation sanitaire. Il est aussi proposé de relancer un appel avec dépôt de dossier début septembre, au moment où les doctorants auront une meilleure visibilité quant aux déplacements autorisés.

5- Comités de suivi

Les comités de 2^e année se déroulent comme prévu. Les compositions des comités ont été transmises à l'ED au 1^{er} mars (il manque seulement 1 comité pour Il Laboratorio (le cas est complexe et la discussion en cours), 2 compositions pour ERRAPHIS et 2 pour des cas, là aussi, complexes, pour PLH). Il est rappelé que la tenue des comités à distance est toujours autorisée (puisque, souvent, des membres extérieurs à Toulouse en font partie) et que, cette année, elle sera indispensable.

Pour les comités des années 3^e-4^e-5^e, il est proposé de fonctionner de la façon suivante :

- écrire aux doctorants pour leur demander si Skype, Zoom, ou toute autre méthode de visioconférence est impossible pour eux en raison de manque de connexion ou de mauvaises connexions liées à la crise sanitaire.
- demander aux collègues qui font partie des comités de suivi quels sont ceux qui sont prêts à les tenir à distance en juin/juillet. Ceux qui ne le souhaiteraient pas pourraient les faire en septembre, sans avoir toutefois l'assurance que la tenue en présentiel soit possible (nous referons un point tout début septembre).
- demander, comme chaque année, aux doctorants de 4^e et 5^e année si certains ont l'intention de soutenir avant le 31 décembre (ils répondent en mettant leur directeur en cc pour que le directeur puisse infirmer, le cas échéant). Dans ce cas, ils n'ont pas à passer devant un comité (et, en cas de problème, on peut les programmer en septembre ou octobre s'ils voient, à ce moment-là, que la soutenance doit être décalée à 2021).

- établir les listes (comme d'habitude) répartissant les doctorants dans les divers comités, en plaçant de préférence en juin/juillet les doctorants de 3^e et 4^e année (pour permettre aux autres de voir si la thèse a suffisamment avancé dans l'été pour une soutenance en 2020).

Cette proposition est validée.

7- Professeurs-visiteurs

Pour la première fois, l'ED bénéficie d'un support de professeur-visiteur (pour deux semaines). En discussion avec la Vice-Présidente aux Relations Internationales, Christina Stange-Fayos, sur la meilleure manière d'associer plus étroitement les RI aux études doctorales, la directrice d'ALLPH@ avait suggéré que les ED puissent bénéficier du dispositif des Professeurs-Visiteurs. Après avoir, dans un premier temps, ouvert les bourses Erasmus + au niveau doctorat (5 bourses annuelles par ED), la VP RI a décidé d'attribuer 3 supports de Professeurs-Visiteurs aux ED (soit six semaines) sur son contingent stratégique.

L'annonce de cette décision datant du 6 mai et le conseil d'ALLPH@ se réunissant le 15 mai, nous disposions d'à peine 10 jours pour lancer l'appel à candidatures. Après consultation électronique des membres du conseil, il a été décidé de proposer aux collègues responsables des séminaires 2019-2021 d'inviter un ou une collègue. Elles ont chacune souhaité présenter une candidature :

- Carole Fillière (LLA-CREATIS), organisatrice du séminaire « La retraduction : lieu et moment d'interprétation. Pour une histoire culturelle de la subjectivité en retraduction », a déposé un dossier pour Ana Maria GENTILE, PU en langue et littérature française (et traductrice assermentée) à l'Université de Buenos Aires. Ana M. Gentile interviendra en premier lieu dans le cadre du séminaire doctoral que dirige Carole Fillière : elle donnera une grande conférence sur l'ethos du traducteur qui en inaugurera la seconde année. Est également prévue une conférence transversale sur la traduction portée par l'ED ALLPH@ et LLA-CREATIS en partenariat avec le CeTIM. Cette rencontre sera ouverte aux étudiants des différents masters de l'UFR LLCE et aux doctorant.es. La venue de Mme Gentile devrait également donner lieu à des collaborations au niveau de la formation et de l'encadrement doctoral dans les thématiques de la traduction et de l'interprétation en Sciences Humaines et Sociales qui sont développées au sein des enseignements du Master TIM mais aussi dans la recherche émanant de ce département LLA-CREATIS.

- Giuseppina Sapio (LERASS) et Flore Garcin-Marou (LLA-CREATIS), organisatrices du séminaire « Formes et fonctions du végétal dans les arts : des processus de création aux modèles de réflexion » ont déposé un dossier pour Filippo FIMIANI, PU en esthétique à l'université de Salerne, directeur de l'École doctorale Sciences du langage, Société, Politique et Éducation. Dans le cadre du dispositif de la « grande conférence », Filippo FIMIANI sera invité à prolonger et approfondir la réflexion initiée autour des mythes contemporains, tout en les inscrivant dans une perspective diachronique et esthétique-politique, ces aspects étant centraux dans les travaux de nombreux doctorants ALLPH@, et ce indépendamment de la diversité de leurs horizons disciplinaires (SIC, Études Théâtrales, Littérature, Arts plastiques...). La conférence sera également ouverte au public des masterant.es, dont les mémoires portent souvent sur ces thématiques. Une autre intervention sera consacrée à la méthodologie de la Création-Recherche qui constitue l'un des axes forts parmi les réflexions menées à l'ED ALLPH@. Elle pourrait réunir tous les acteurs du groupe de réflexion constitué autour de cette thématique, ainsi que l'ensemble des chercheurs que cette question intéresse.

Le support CLESCO demeurant vacant, il sera possible d'accueillir les deux collègues invités, mais il faudra trouver une troisième semaine pour la candidature argentine. Nathalie Dessens en fera la demande auprès de la VP-RI.

On garde en réserve l'idée d'inviter une autre année les collègues étrangères membres de notre conseil qui pourraient venir animer un séminaire, donner une conférence ou faire une intervention type Master Class.

8- Point actions septembre-mars

Il s'agit d'un simple point d'information sur les activités qui se sont déroulées depuis le dernier conseil.

- Journée CIFRE

Initialement prévue le 9 décembre, la journée annuelle d'information sur les conventions CIFRE (animée par nos collègues de l'ANRT et de la D2RT), a été reportée pour cause de grèves. Elle s'est déroulée le 20 janvier après-midi, précédée par une rencontre avec les collègues intéressés par le dispositif le matin. Le diaporama présenté par Philippe Gautier et la

liste des sujets de thèses UT2J qui ont bénéficié d'un financement CIFRE ont été déposés sur le site de l'ED1.

- Formation Éthique et Intégrité Scientifique à destination des encadrants

Une formation spécifique destinée aux encadrants a eu lieu le 31 janvier à l'initiative d'ALLPH@. Cette formation a été dispensée par Catherine Tessier, chercheur à l'ONERA, spécialiste des questions d'éthique et d'intégrité scientifique, référente éthique et intégrité scientifique à l'ONERA, ancienne directrice de l'ED EDSYS, membre de divers comités nationaux sur ces questions. Cheville ouvrière du montage de la formation EthIS de l'EDT à destination des doctorants, elle dispense ces formations pour encadrants, dans le but d'informer les encadrants et de leur permettre d'aider leurs doctorants dans leur gestion personnelle de ces questions délicates. Il n'y a eu que peu de présents (une douzaine pour les trois ED), mais ils ont été ravis des éclairages apportés par cette formation. Une nouvelle édition est envisagée pour l'an prochain et il faudrait encourager les encadrants à y assister. L'un des prolongements bénéfiques de cette rencontre avec C. Tessier est la participation d'une chercheuse UT2J aux formations EthIS proposées à l'EDT, cela vient combler un peu une lacune pointée par nos doctorants qui les trouvent généralement trop axées sur les sciences dites dures ou exactes. La formation EthIS des encadrants d'ALLPH@, appliquée notamment aux questions de publication, pourrait conduire à des formations plus ciblées SHS.

- Journée sur les financements pendant la thèse

Les doctorants élus des 3 ED et de la CR ont organisé, comme chaque année, leur demi-journée d'information sur les financements disponibles en cours de thèse (missions, aides à publication, etc.) le 4 février. Cette réunion d'information a, comme toujours, rencontré un franc succès. Le diaporama (largement complété et mis à jour par nos élus doctorants cette année) a été déposé sur le site de l'ED2. Ils sont remerciés, une fois encore, pour cette belle action.

- Réunion d'information à destination des Master

Les élus doctorants de l'ED et la direction de l'ED ont organisé, comme chaque année aussi, la réunion d'information sur les études doctorales à destination des étudiants de Master le mercredi 4 mars. Comme chaque année, elle a été l'occasion de présenter les études doctorales de manière générale et de répondre aux nombreuses questions (souvent très précises) que se posent les étudiants de Master qui souhaitent poursuivre en thèse.

¹ <https://allpha.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/financements-de-these/les-conventions-cifre-599161.kjsp?RH=1246438940765>

² <https://allpha.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/financements-de-these/>

- *Participation des doctorants à des actions de Diffusion*

Les doctorants ont aussi été très actifs dans le domaine de la diffusion des savoirs. Il n'est pas possible de recenser toutes leurs interventions. Certains ont participé aux cafés du Quai, d'autres ont donné des conférences grand public (par exemple Solène Scherer du CREG et Hugo Tardy de FRAMESPA pour une conférence du GREP sur le thème « Peut-on reconstruire Notre-Dame de Paris ? Enjeux patrimoniaux, politiques et émotionnels du chantier »). Quatre doctorants de l'ED (Laura Benoît, Sophie Chadelle et Pierre Marquès, du CAS, et Olga Panella, du LARA-SEPPIA) ont participé à l'opération Déclics (Dialogue Entre Chercheurs et Lycéens pour les Intéresser à la Construction des Savoirs), organisé par le Cercle FSER, la branche science et société de la Fondation Schlumberger pour l'Éducation et la Recherche (<http://www.cerclefsr.org/fr/declics/>). On citera aussi leur participation à la Nuit des Chercheurs (Delphine Dejean, Daniel Virguez, Sophie Lapègue et Olivia Dorado (LARA-SEPPIA), à la Fête de la Science, entre autres à « Thèse qui peut », événement auquel ont participé Solène Scherer (CREG), Claire Anchordoqui (CAS), Emeline Kouassi (CEIIBA), Bariel Tétry-Rivière (ERRAPHIS), Vaiana Aupy (PLH), Ziyin Chen (PLH) et Nese Öztemir (LERASS), au lancement et à l'organisation par Daniel Virguez (LARA-SEPPIA) du concours « Ma Thèse sur un Mur », auquel ont participé plusieurs de nos doctorants : Marie-Pierre Menges (LARA-SEPPIA), Michel Sarkis (PLH), Barbara Franchi (CAS). Enfin, même si la finale n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, deux doctorants d'ALLPH@ figuraient parmi les finalistes du concours « Ma Thèse en 180 Secondes », Matthieu Lesueur (PLH) et Dianna Zhou (LARA-SEPPIA).

8- Formations

- *Séminaire recherche-crédation*

Comme prévu en 2019, lorsque le conseil avait examiné la proposition de formation « Recherche en création » déposée par une collègue de LLA-CREATIS, cette formation avait été mise au catalogue des formations d'ALLPH@ pour une durée de deux ans, afin de marquer l'importance de l'articulation entre recherche et création au sein de l'ED, et dans l'attente de l'organisation d'un grand séminaire fédérant les divers laboratoires impliqués dans ce type de recherche, au premier chef LLA-CREATIS, LARA-SEPPIA, PLH et ERRAPHIS, qui sont, depuis longtemps impliqués dans la démarche et dans la réflexion théorique et méthodologique, mais aussi d'autres UR dont les travaux portent sur les question de création et de poésis. Les directeurs et directrices des 4 laboratoires cités se sont mis au travail pour définir un format de séminaires (architecture, thématiques traitées,

intervenants, etc.). Ils formulent la demande que le pilotage du groupe de réflexion soit assuré par la directrice ou la co-directrice d'ALLPH@, afin de mettre en place un agenda de réunions (ne serait-ce que virtuelles) pour affiner le projet, si le principe de ce séminaire est acté. **Après discussion, le conseil adopte, pour la durée du quinquennal en cours, le principe d'un séminaire « recherche-crédation » récurrent/structurant. Le détail en sera présenté lors de l'un des conseils de l'automne pour une mise en place du séminaire au 2^e semestre de l'année universitaire 2020-2021. Les doctorants seront associés étroitement, via des présentations de posters.**

Pour information :

- les doctorants de LLA-CREATIS ont formulé la demande d'un atelier spécifique sur la méthodologie des publications en recherche-crédation,
- une collaboration inter-ED sur les questions de « recherche-crédation » pourrait être envisagée avec l'ED 520 de Strasbourg dont c'est l'un des principaux axes ; ont d'ores et déjà été proposées des rencontres doctorales.

La codirectrice de l'ED, Hilda Inderwildi, a accepté de prendre en charge ce pilotage.

- Appel grands séminaires ALLPH@ 2020-2022

Deux des quatre séminaires d'ALLPH@ sont arrivés au terme de leurs deux années. Il faut donc deux nouveaux séminaires pour la période 2020-2022.

Une première proposition est parvenue à la suite de l'appel informel lancé par la direction d'ALLPH@ en mars 2020. Il s'agit d'un séminaire intitulé « Littérature et voyages. Littératures de voyage », proposé par Jean-Luc Nardone et impliquant les collègues suivants : Philippe Maupeu (PLH), Jean-Luc Nardone (Il Laboratorio), et Dirk Weissmann (CREG), ainsi qu'Emilie Cadez (CEIIBA) dont la participation reste à confirmer. La proposition est adoptée.

Toutefois, les collègues souhaitent que soient lancés à l'avenir des appels formalisés qu'il serait possible de transférer tels quels aux membres de leurs différents groupes de recherche. Il leur en a été envoyé un le lundi 18 mai. **Les propositions de séminaires (avec descriptif détaillé et liste des intervenants) sont attendues pour le lundi 15 juin au plus tard. Le choix du 4^{ème} séminaire ALLPH@ se fera entre le 18 et le 25 juin, par visioconférence ou vote électronique.**

D'une manière générale, les réponses des doctorants aux questionnaires d'enquête témoignent que les grands séminaires intéressent et sont profitables à ceux qui les suivent. Il faut en remercier les collègues qui les proposent et les dispensent.

- Stratégie de recherche spécialisée en SIC : maîtriser les principales bases scientifiques

Les doctorants en SIC demandent la mise en place d'une formation pour les Sciences de l'Information et de la Communication sur le modèle des autres formations de la série « Stratégie de recherche spécialisée en » (celles qui sont offertes, pour l'instant, sont les suivantes : Arts ; Littérature/Philosophie ; Psychologie ; Sciences de l'Éducation ; Histoire ; Géographie/Urbanisme ; Sociologie/Anthropologie). La demande sera transmise aux collègues de la BUC qui se chargent des autres formations ou à la collègue qui se charge déjà de cette formation à destination des étudiants de Master à UPS.

- Formations par temps de déconfinement

Certaines formations sont maintenant assurées en visio-conférences Zoom par les collègues que cette modalité ne gêne pas. Cela permet de faire vivre l'ED et de proposer un suivi aux doctorants, notamment en début de thèse, qui sont pour certains en demande. Nous souhaitons remercier tous les personnels, à l'ED et à l'EDT, qui rendent cette continuité possible.

Concernant les validations hors-catalogue, les doctorants peuvent bien sûr se tourner vers des formations MOOC. Il reste néanmoins nécessaire de joindre une attestation de suivi.

9- Projets

- Journée d'étude des doctorants d'ALLPH@

La journée d'études des doctorants élus devait avoir lieu le 22 avril. Tout était prêt, y compris le programme. Elle a dû être reportée. **Les doctorants donneront plus de détail lors du conseil de septembre, lorsque les conséquences de la crise sanitaire actuelle sur l'organisation de l'automne seront mieux connues.**

- Mise en place d'un conseil des élus

Les doctorants élus de l'ED ont souhaité mettre en place un conseil des élus, afin de favoriser les échanges entre les doctorants des unités de recherche rattachées à l'École doctorale ALLPH@. Ce conseil sera constitué des représentants des doctorants de l'ensemble des UR rattachées à ALLPH@ et sera présidé par les élus de l'ED. Il se réunira au moins deux fois par an pour débattre des problématiques propres aux doctorants et pour échanger sur les actualités les concernant. Ces réunions permettront aux élus des différentes UR de savoir ce qui se fait dans les autres UR, favoriseront la circulation des informations (de l'ED vers les UR, des UR vers l'ED), permettront d'envisager des améliorations des conditions de travail des doctorants. Les élus d'ALLPH@ pourront ainsi faire remonter efficacement les besoins de tous auprès du conseil de l'ED tandis que les élus des UR pourront faire des retours à leurs

conseils de laboratoire respectifs. Un petit texte de cadrage a été rédigé mi-janvier³. Reste la question éventuelle des statuts.

- *Speed-dating linguistique*

La proposition d'une Fête des Langues à l'UFR LLCE est née d'une demande adressée en février par des doctorants ne trouvant ni à l'UT2J ni à l'EDT des formations linguistiques en correspondance avec leurs sujets de thèse. L'enjeu est de pouvoir offrir notamment des séances d'initiation à différentes langues, y compris rares et pas proposées dans nos formations, sur le mode du *speed-dating*.

Il était prévu que les participants puissent s'initier à trois langues par jour, à raison d'une demi-heure par langue, et cela, pendant une semaine. Les doctorants d'ALLPH@ auraient pu valider 3 heures au titre de leur formation en langue.

L'idée de cette Fête des Langues avait été reçue très favorablement, tant par les instances que les personnels et les étudiants. Devaient notamment avoir lieu des ateliers en afrikaans, créole, croate, hongrois, grec moderne, quechua, suisse allemand, russe...

La manifestation qui devait se tenir du mardi 31 mars au jeudi 2 avril a été reportée. Les dates envisagées sont désormais placées à la fin octobre et au début novembre.

- *Forum des encadrants 5^e édition*

La rentrée promettant d'être bien chargée (2^e session d'examen), on pourrait envisager de **tenir le forum au mois d'octobre**. Pour fixer une date plus précise, il est préférable d'attendre d'en savoir plus sur la reprise des activités suite à la crise sanitaire. Nous insistons sur la nécessité d'informer très largement les encadrants de la possibilité d'information qu'offre ce forum.

10- Questions diverses

La directrice donne lecture, pour avis du conseil (et en particulier des élus doctorants), d'un mail qui sera envoyé à tous les doctorants dès la fin du conseil, afin de les informer des décisions prises par le conseil.

³ **Conseil des élus** : Afin de favoriser les échanges entre les doctorants des unités de recherche de l'École doctorale ALLPH@, les représentants des doctorants sont conviés à participer aux Conseil des élus, présidés par les élus de l'ED. Ce Conseil se réunira au minimum deux fois par an pour discuter des problématiques propres aux doctorants et pour échanger sur les actualités les concernant. Ces conseils permettront de favoriser la circulation des informations (de l'ED vers les UR, des UR vers l'ED, et entre les UR), de réfléchir à comment améliorer les conditions de travail des doctorants. Les élus ALLPH@ pourront ainsi faire remonter efficacement les besoins auprès du conseil de l'ED tandis que les élus des UR pourront faire des retours à leur conseil de laboratoire respectif.

Sur proposition de Laura Hartwell, directrice du LAIRDIL, le conseil propose une motion concernant l'arrêté portant sur la certification en langues.

L'arrêté du 3 avril 2020, publié en pleine crise sanitaire, prévoit l'obligation de certification en anglais pour les licences à la rentrée 2020-2021. Or, si la formation en langues vivantes étrangères demande à être repensée dès ses premiers niveaux et si personne ne nie l'importance de l'anglais, pour répondre aux enjeux cruciaux de l'internationalisation, l'ED ALLPH@ (Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication) réaffirme son engagement en faveur de la multiplicité des langues et de la richesse qu'elles représentent, tant sur le plan culturel qu'économique. Attachée au service public et aux possibilités de formations linguistiques qu'il offre, elle s'oppose également au recours paradoxal à des organismes privés pour certifier les niveaux de langue conditionnant la délivrance de diplômes nationaux. Elle demande donc la non-application et le retrait d'un arrêté qui, en l'état, se révèle inacceptable.

La motion, votée à l'unanimité, des membres du conseil, sera transmise à la Présidente de l'université.

Compte rendu rédigé par Nathalie Dessens, le 8 juin 2020